



CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Mon histoire de bénévole aux Amis d'Accompagner...

Je m'appelle Aurélie. Je suis assistante sociale à l'Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert et mon histoire avec les Amis d'Accompagner est comme celle d'un vieux couple où je suis la seule à partir, mais à toujours revenir...

En effet, ma première inscription date de plusieurs années. J'ai d'abord été bénévole de terrain en 2011. J'ai fait quelques accompagnements, mais pas beaucoup. Ces quelques accompagnements m'ont beaucoup apporté tant sur le plan humain que sur le plan sociétal. À l'époque, j'étais encore étudiante et j'avais des difficultés à combiner les études temps-plein dans le Hainaut avec mon bénévolat à Bruxelles. Dès lors, mon bénévolat a pris fin quelques semaines plus tard.

Cependant en 2018, en consultant les annonces du Guide Social, je suis tombée sur une annonce de bénévolat aux Amis d'Accompagner.

Toute timide, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai envoyé mon CV. Arnaud, responsable à l'époque, m'a reçue et a accepté que je revienne en tant que bénévole. J'ai commencé par des missions d'accompagnement, puis, durant cette même année, j'ai voulu davantage m'investir. J'ai alors débuté à l'accueil des bénéficiaires le vendredi matin afin d'écouter une première fois leur demande, leur servir un café ou un thé, mais surtout les accueillir dans

la bienveillance et le respect de leur histoire. Malheureusement, après une année, j'ai dû à nouveau dire au revoir aux Amis d'Accompagner. En effet, n'habitant plus Bruxelles et ayant un enfant en bas âge, il m'était impossible de continuer mon bénévolat.

Les années sont passées, et en 2021, j'ai à nouveau pris mon courage à deux mains et j'ai appelé directement Arnaud, afin de savoir s'il était possible que j'effectue du bénévolat, mais uniquement le vendredi après-midi.

En effet, à ce moment-là, j'étais assistante sociale dans un CPAS bruxellois, et j'avais un après-midi de libre. Les permanences du « numéro vert » se sont alors proposées à moi. Les mois sont passés et malheureusement, mes problèmes de santé sont revenus... J'ai dû arrêter à contrecœur.

Mais, je n'avais toujours pas dit mon dernier mot...

Et en octobre 2024, j'ai envoyé un e-mail à Mathilde, coordinatrice du volontariat, afin d'expliquer les raisons de mon départ, mes angoisses d'avoir quitté cette famille d'amis, et surtout ce besoin que j'avais d'être à nouveau disponible. De plus, avec mes compétences en tant qu'assistante sociale, je voulais que l'ASBL puisse en profiter...

Les Amis d'Accompagner, ce n'est pas uniquement une ASBL. C'est une famille de bénévoles. Ce sont

des amis. Je repense très fort à Michel, qui nous a quittés en 2023, en écrivant ces quelques lignes. C'est également cette écoute quand on n'est pas bien. C'est ce soutien quand on passe par une épreuve difficile. Ce sont aussi ces sourires, cette bienveillance et cette joie de partager des moments ensemble. Si je devais résumer mon bénévolat, c'est ce mot que je garderai pour toujours : bienveillance...

Alors Merci aux Amis d'Accompagner, merci à toutes ces belles personnes que j'ai rencontrées qu'ils soient bénéficiaires, bénévoles ou salariés.

Merci à vous ! On verra ce que l'avenir nous réservera pour la suite de l'histoire... Quoi qu'il en soit je ne serai jamais très loin.



Aurélie - Bénévole

Convivence-Samenleven & Accompagner

Je m'appelle Séverine Rubatto, je travaille à l'asbl Convivence-Samenleven dont la mission est d'agir aujourd'hui et de manière durable pour que chacun et chacune puisse se loger dans des conditions dignes à Bruxelles. Nous accompagnons les locataires et les propriétaires pour améliorer leurs conditions et la qualité de leur logement.

Dans le cadre du Contrat de quartier Jacquet et en collaboration avec l'asbl Les Amis d'accompagner, nous développons un cycle de formations dédiées au logement, appelées ateliers « Bon

ment vigilant. Lors des visites, il ne faut pas seulement convaincre, mais aussi prendre le temps d'observer les défauts (humidité, absence d'isolation...).

Au-delà des conseils, ce moment de formation est aussi un lieu d'échanges où les personnes partagent leur frustration. Ensemble, nous essayons d'en faire quelque chose de constructif : distinguer ce qui est légal de ce qui ne l'est pas, les astuces et stratégies de chacun, le soutien apporté par Les Amis d'accompagner. Nous listons ensuite les aides disponibles à Bruxelles et abordons les loge-



Plan ». Nous abordons des sujets aussi variés que le droit du bail, les responsabilités du propriétaire et du locataire, la lutte contre les nuisibles, les logements à haute performance énergétique...

La formation « Parcours pour la recherche d'un logement » a pour objectif d'outiller les ménages dans le contexte d'un marché locatif de plus en plus inaccessible. Ce parcours s'articule autour des grandes étapes et des aides disponibles pour chercher un logement.

Chercher un logement prend souvent des mois, il est donc important de profiter de ce temps pour s'organiser. Par exemple, on peut évaluer sa capacité à assumer un loyer plus élevé en économisant la différence. Il est conseillé également de négocier un éventuel préavis plus court avec son bailleur dès le début de la recherche, plutôt qu'en dernière minute, au moment où on est acculé.

Notre public est souvent discriminé et risque plus facilement les arnaques. Il doit être particulière-

ments publics, les organismes qui prêtent des garanties locatives, les aides locatives, etc.

Toutefois, les animations peuvent être denses et tout ne doit pas être abordé en collectif. Ce sont les accompagnements individuels et personnalisés qui permettent d'aborder les questions spécifiques à la situation de chacun.

Bien sûr, il n'existe pas de recette miracle. La crise du logement abordable et décent est une réalité qui s'accroît. La hausse des loyers devient insoutenable, une partie des habitants n'a pas d'autre choix que de prendre ce que l'on veut bien lui louer, que le loyer soit hors budget ou le logement trop petit ou insalubre... Il est donc indispensable de mettre toutes les chances de son côté, en s'informant et en se faisant aider. En collaborant avec Les Amis d'accompagner nous rencontrons cet objectif, puisque l'animation permet de toucher à la fois les habitants et les professionnels.

Séverine - Animatrice

Un témoignage

Je m'appelle Gustave et je suis bénéficiaire à l'ASBL Les Amis d'Accompagner depuis un bon moment.

Je bénéficie d'une aide administrative de l'ASBL, mais j'ai aussi la chance de participer à des activités super intéressantes comme le « Café numérique » et l'animation « Bon plan ». J'en suis ravi.

Je ne sais pas par où commencer, mais je suis très enthousiaste à l'idée d'apprendre plein de choses : le fonctionnement d'Internet, comment entrer dans mes e-mails et y répondre, comment payer mes factures, comment prendre rendez-vous en ligne... Quel trésor que cette association ! Dans un monde où tout est numérique, vous nous rendez service ! Nous sommes perdus, mais grâce à vous, nous retrouvons nos repères.

Je participe avec un immense plaisir aux super animations « Bon plan » ! Plusieurs intervenants passionnés viennent à l'association pour nous apprendre plein de choses intéressantes, comme comment lutter contre l'humidité ou comment utiliser au mieux le chauffage. Grâce à toutes les astuces qu'ils donnent, on arrive à gérer la consommation d'énergie de manière optimale ! C'est vraiment génial. Maintenant, je comprends les factures d'électricité, de gaz ou d'eau ! Avant de payer, je peux analyser en détail les éléments de ma facture pour comprendre pourquoi je paie plus ou moins cher. C'est vraiment super tout ça, et je suis très reconnaissant de ces activités organisées par l'association. C'est une chance inouïe ! C'est super ! Je peux aussi expliquer aux autres qui n'ont pas la chance d'avoir ces formations !

Je tiens à remercier chaleureusement l'association pour tout ce qu'elle nous apporte !

Gustave





CAP-ITI accompagne les détenu.e.s et les ex-détenus.e.s usager.e.s de produits psychotropes (drogues, alcool et/ou médicaments).

L'équipe est composée majoritairement de psychologues et d'assistants sociaux. Les psychologues sont présents pour les patients lors de ce passage en milieu carcéral. Ils les soutiennent également dans un travail de prise de recul et de réflexion quant aux délits perpétrés et à la place de leur consommation de produits psychotropes dans les faits commis et plus généralement dans leur existence.

Le travail social se concentre sur l'accompagnement des personnes au niveau de leurs démarches administratives, leur recherche de logement ou de centres de cure qui pourront les prendre en charge dès leur libération.

Notre service est actif depuis près de quarante années et est fort sollicité aussi bien par les détenus eux-mêmes que par leurs proches, les avocats, d'autres services psychosociaux, ...

Notre asbl collabore avec les « Amis d'Accompagner ». Le travail de leurs bénévoles soulage notre équipe, car il nous permet d'organiser des démarches avec les détenus pour lesquelles ils sont dans l'obligation d'être accompagnés.

Sans l'aide de ces bénévoles, nombre de démarches, pourtant indispensables dans le parcours de réinsertion des personnes détenues, ne pourraient pas aboutir.

Le bénéfice est double, d'une part, le projet de réinsertion peut se construire et, d'autre part, notre équipe peut continuer son travail psychosocial en milieu carcéral et répondre aux nombreuses demandes qui nous sont adressées.

Les bénévoles des « Amis d'Accompagner » apportent aussi aux personnes incarcérées des valeurs importantes telles que la disponibilité, la présence, l'attention, l'écoute et du temps, bien précieux de nos jours.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons que les remercier, une fois de plus, pour leur engagement, à nos côtés, auprès de nos patients.

Gabrielle - Coordinatrice



Un éditorial en page 3 est-ce normal ? Oui ! Car les témoignages d'Aurélië, de Séverine et de Gustave mettent bien en valeur différents aspects de notre action. Pour ma part, j'ajoute un autre aspect de notre mission : le ressenti vécu par le bénévole lors de ses accompagnements de terrain, dont voici quelques exemples vécus personnellement.

Accompagner une personne très âgée à la Justice de paix d'Etterbeek, c'est parfois subir avec elle les remontrances du juge de paix, impassible vis-à-vis de ce justiciable, tout à fait dépassé par les événements. C'est, in fine, trouver avec l'avocat de la partie adverse un arrangement.

Accompagner une mère de famille chez son soi-disant avocat, c'est parfois révoltant. Attendre trois heures dans la salle d'attente le moment du rendez-vous pour constater l'inaction de l'homme de loi se pavanant dans les médias sans suivre certains de ses dossiers, c'est scandaleux. Nous avons trouvé un autre avocat.

Accompagner une maman à l'inscription de son fils handicapé dans une école adaptée, c'est communier à sa joie d'entrevoir un possible accueil pour son fils et, ensuite, entendre le cri de sa désillusion de n'être pas prioritaire, car elle ne parle pas bien le néerlandais.



Accompagner une dame d'un home à l'hôpital, c'est trouver la bonne route à suivre pour aller là où elle est attendue. Il faut aussi être un garde-malade attentif. Si vous êtes mal entendant et la personne accompagnée édentée, le dialogue sera ponctué de nombreuses interrogations : quoi ? que dites-vous ? comment ? La compréhension mutuelle sera incertaine, mais elle se vivra dans la bonne humeur.

Accompagner une jeune réfugiée à l'hôpital, c'est faire avec elle le parcours du combattant. C'est se trouver pris entre des diagnostics superficiels et des prises en charges pleines d'humanité et de compétence. Ces extrêmes sont déstabilisants. Qui doit-elle croire ?

Accompagner une frêle jeune fille au CPAS en vue de bénéficier d'un logement d'une chambre, c'est être expert en négociation, surtout si la présence d'altères pesantes dans le logement visité est la pierre d'achoppement entre les parties. À qui appartiennent ces altères qu'elle ne sait même pas soulever ?

Chaque accompagnement de terrain a son lot d'émotions positives et négatives. Les formations reçues à Accompagner nous aident à gérer cela. Et les rencontres faites lors des accompagnements de terrain restent une vraie richesse !

Bienvenue à Léa

L'équipe d'Accompagner a appris en décembre 2024 que notre collègue Julien allait devenir papa. C'est rempli d'émotion qu'il nous avait partagé cette merveilleuse nouvelle. Nous avons eu l'honneur et le plaisir de l'accompagner ainsi que Stéphanie, sa compagne, pendant la grossesse par des petites attentions, qu'ils nous ont bien rendues. Que de beaux moments de partage ! Merci à vous.

C'est finalement le 23 avril 2025 que la petite Léa est venue combler de bonheur ses parents. Avec ses sourires et ses pleurs, elle anime dès à présent leurs journées...et leurs nuits !

Bienvenue à toi, Léa, dans la famille d'Accompagner ! Que la vie t'apporte de belles rencontres et des aventures enrichissantes !

Félicitations à Stéphanie et Julien pour cette naissance et merci pour leur confiance.

Plein de bonheur à vous trois !

Pour l'ensemble de l'équipe d'Accompagner,

Mathilde



Des chiffres trompeurs

À la vue du bilan de l'asbl Les Amis d'Accompagner, certains ont cru que nous roulions sur l'or, avec un soi-disant bénéfice de 81.297,04 €. C'est aller un peu vite en besogne ! Car ces 81.297,04 € comprennent un prêt de 50.000 €, erronément transformé en don - qu'il faudra négocier avec le prêteur - et un legs exceptionnel de 29.185,40 €. Le résultat de l'année est donc plutôt de + 2.111,64 €.



Et c'est encore un mirage que de croire qu'ainsi l'asbl est en bénéfice. Depuis des mois, nous avons un dossier en suspens : le renouvellement de nos applications informatiques, vieilles de plus de 20 ans. Notre frère informaticien n'étant pas éternel, il nous faut absolument trouver une solution pérenne. À ce jour, nous avons une première estimation budgétaire de 78.250,00 €. Nous devons chercher comment financer cela.

De plus, si l'asbl Les Amis d'Accompagner, de par la générosité de ses bienfaiteurs, devait avoir un excédent financier, l'asbl Accompagner-Bxl - son complément assurant ses accompagnements de terrain - devrait pouvoir bénéficier de dons de sa part. Car ces accompagnements ne sont quasi pas subsidiés par l'Autorité, bien qu'indispensables pour nos bénéficiaires, comme nous en avons chaque jour la preuve.

En ces temps incertains, chère Bienfaitrice, cher Bienfaiteur, votre fidélité à nous soutenir est notre bouée de secours. Nous vous en remercions.

Fr Guy

Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompanyer, Sergijselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.

0879.434.959

Accueil et correspondance :

Rue Emile Sergijsels, 23
1081 Bruxelles
02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :

02.580.20.33
info.saa@accompagner.be

Site internet :

www.accompagner.be

Service du volontariat :

volontariat@accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner». Si vous nous avez communiqué votre numéro national, nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année 2025, et ce au courant du 1er trimestre 2026. Ecrivez en communication « Don PAF » si vous ne souhaitez pas donner votre numéro national.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

